

Service Urbanisme et Territoires

Bureau des Procédures

Affaire suivie par : Séverine PETITJEAN

Tél. : 04 75 65 51 73

severine.petitjean@ardeche.gouv.fr

DÉCISION N° 2022/4

portant établissement de la liste d'aptitude aux fonctions
de commissaire enquêteur du département de l'Ardèche pour l'année 2023

~~La Présidente de la commission départementale chargée d'établir la liste
d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur,~~

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L123-4, R123-34 à D123-37
relatifs à la commission, et D123-38 à R123-43 relatifs à la liste d'aptitude
aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses
articles R133-3 à R133-13 relatifs au fonctionnement de la commission ;

Vu l'arrêté préfectoral n°07-2022-10-07-00002 du 7 octobre 2022 modifiant
l'arrêté n° 07-2021-10-22-00001 du 22 octobre 2021 portant composition de la
commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de
commissaire enquêteur de l'Ardèche ;

Vu les candidatures au titre de l'inscription ou de la réinscription sur la
liste d'aptitude pour l'année 2023, reçues dans les délais et les formes
réglementaires ;

Considérant que les membres de la commission départementale qui se sont réunis
le 6 décembre 2022, ont vérifié que les postulants remplissaient les conditions
requis, procédé à l'audition des candidats à l'inscription et à la
réinscription, et vérifié que les commissaires enquêteurs inscrits remplissaient
toujours les conditions requises pour exercer leur mission ;

Décide

Article 1^{er} : La liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, pour le département de l'Ardèche au titre de l'année 2023, est établie comme suit :

Nom - Prénom	Qualité
M. François AMBLARD	Conseiller de tribunal administratif
Mme Françoise BATIFOL	Gérante de TPE
M. Henri BONNEFONT	Commandant de police honoraire
Mme Isabelle CARLU	Cadre technicienne supérieure en génie mécanique, productique et informatique
Mme Marie-Dominique CHABAL	Secrétaire-comptable
M. Jean CHAPPELLET	Directeur régional des affaires sociales retraité
Mme Régine CHARLEY	Retraîtée de la fonction publique
M. Jean-Paul CHEVALIER	Ingénieur environnement
M. Thierry CHEYNEL	Ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat
M. Jean Luc COUVERT	Officier supérieur de gendarmerie en retraite
M. Jean-François CUTTIER	Responsable ressources humaines en retraite
M. Pierre ESCHALIER	Retraité de la police nationale
M. Jean-François EUVRARD	Directeur de projet
M. Bernard FONTANILLE	Commandant de communauté de brigades
M. Bernard GIAZZI	Directeur général des services en retraite
M. Hubert GOETZ	Ingénieur des eaux des ponts et des forêts
Mme Mireille JOURGET	Directrice départementale des territoires et de la mer retraitée
M. Christian LAROCHE	Artisan spécialisé en techniques anciennes maçonnerie
Mme Geneviève LAURENT	Comptable en retraite
M. Jean-François MARTIN	Fonctionnaire du ministère de l'intérieur à la retraite
M. Eric MOITIE	Développeur de projets fonciers
M. Hervé MONCHAUX	Gestionnaire infrastructure
M. Jean Pierre REVOL	Retraité de l'Enseignement
Mme Danièle SOUBEYRAND	Professeure agrégée honoraire

Article 2 : Cette liste peut être consultée sur le site internet des services de l'Etat de l'Ardèche à l'adresse www.ardèche.gouv.fr, à la préfecture de l'Ardèche ainsi qu'au greffe du tribunal administratif de Lyon.

Article 3 : Le président du tribunal administratif de Lyon et le préfet de l'Ardèche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche et notifiée individuellement à chacun des postulants et commissaires enquêteurs de la liste.

Lyon, le 16 Décembre 2022

La Présidente de la commission
Première vice-présidente du tribunal
administratif de Lyon


Cathy SCHMERBER